



# EXTRAIT

DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAL DE LAUSANNE

13<sup>e</sup> séance du mardi 4 février 2025

Présidence de M. Eric Bettens, président

## Le Conseil communal de Lausanne

- vu le Préavis N° 2024/51 de la Municipalité, du 21 novembre 2024 ;
- vu le rapport de la commission nommée pour examiner cette affaire ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

*décide :*

1. d'allouer à la Municipalité un crédit d'investissement du patrimoine administratif de CHF 1'121'400.- au maximum pour participer à l'augmentation de capital de CIFER S.A.

Ainsi délibéré en séance du Conseil communal de Lausanne  
le mardi quatre février deux mille vingt-cinq.

Le président



La secrétaire adjointe